



Aix, le 11 Avril 2005

Serge NARDELLI
Représentant syndical national au CCE
La Viveraie Bt B1 rue, Edmond Jaloux
13090 Aix en Provence.
Portable : 06 12 94 52 69

à

André CHALUS
Président du CCE
CASINO CAFETERIA
63, Rue de la Montat
42008 Saint -Etienne

OBJET : QUESTIONS DE LA CFDT POUR LE CCE DES 12 ET 13 MAI 2005

Monsieur le Président,

Veillez prendre connaissance des questions de notre Organisation Syndicale pour le CCE Ordinaire :

- Quel est le bilan social détaillé des dernières fermetures de cafétérias ?
- Quand est-il de la mise à jour du document unique sur les établissements et le suivi du plan de prévention et de sécurité obligatoire sur les sites ?
- Que va être le nouvel dispositif de la gestion des pauses légales sur les horaires de travail et des coupons de contrôle des salariés suite à la nouvelle organisation de travail ?
- La CFDT demande officiellement et légalement que la planification des horaires de l'encadrement soit fait sur les horaires collectifs pour affichage à vue, conformément aux dispositions réglementaires en droit du travail.
- La CFDT renouvelle sa demande de transmettre tous les Accords d'Entreprise à jour à tous les Représentants du Personnel conformément et au respect du code du travail dans des délais raisonnables.

Vous en souhaitant une bonne réception.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Représentant Syndical National
Serge NARDELLI

Copie : Inspection du Travail
Fédération / Membres CFDT du CCE